



Le Rassembleur

MARS 2015



Ville de
Saint-Gabriel



Ils arrivent...

Soirée d'information le 20 mai à 19 h

Page 3



Les Jardins communautaires de retour!

Page 2



Visitez votre nouveau site Web!

Page 2

Bulletin d'informations municipales



Vous avez le pouce vert, mais manquez d'espace ?

Dans le cadre du projet des Jardins communautaires, la Ville de Saint-Gabriel met encore cette année à la disposition de ses citoyens et organismes des parcelles de terrain sur l'emplacement du Centre sportif et culturel de Brandon.

Il en coûtera **10 \$ par parcelle** de terrain, en plus d'un **dépôt de 20 \$**. Il est possible pour un même citoyen ou un même organisme de louer plus d'une parcelle.

Les gens intéressés à en savoir davantage sur la programmation sont invités à visiter la page Facebook des Jardins communautaires qui sera mise à jour sous peu.

Afin de réserver votre parcelle de terrain, contactez l'hôtel de ville au 450 835-2212.



La Ville de Saint-Gabriel se refait une beauté sur le Web !

Après plusieurs semaines de travail, la Ville de Saint-Gabriel est heureuse de vous présenter son site Web, arborant un tout nouveau look et plus facilement navigable. Le nouveau site Web se veut un véritable carrefour d'informations pour tout citoyen qui désire être informé de ce qui se passe près de chez lui.

Fière d'appuyer les professionnels d'ici, la Ville de Saint-Gabriel a confié le mandat de revamper et dynamiser le site Web à la firme *Kajoom*.

Visitez le site Web de la Ville de Saint-Gabriel au www.ville.stgabriel.qc.ca





Assistez à la soirée d'information sur la collecte de résidus alimentaires

C'est le mercredi 20 mai prochain dès 19 h que la Ville de Saint-Gabriel et la MRC de D'Autray convient leurs citoyens au Centre sportif et culturel de Brandon pour une soirée d'information et de vulgarisation relativement à la mise en place de la collecte de résidus alimentaires sur le territoire.

Les spécialistes du service Environnement de la MRC de D'Autray seront sur place pour vous conseiller sur la marche à suivre et répondront à toutes les interrogations concernant cette nouvelle procédure.

Au mois de mai, des bacs de couleur marron seront livrés à chaque domicile de la ville. Au même moment, les citoyens recevront un document d'information, un bac de 120 litres, un plus petit bac pour la cuisine et des sacs compostables en papier.

Le mois suivant, en juin, le ramassage du contenu des bacs débutera officiellement. Il s'effectuera chaque semaine.

On fait le ménage, on démonte le Tempo !

Le printemps est à nos portes. On doit dès maintenant envisager les travaux qui permettront un visuel agréable de notre propriété tout en se conformant à la réglementation en vigueur.

La première tâche à s'acquitter serait de procéder à l'enlèvement du bâtiment temporaire « **TEMPO** », puisque son installation est tolérée du **1^{er} novembre au 15 avril**.

En terminant, nous vous invitons à prendre connaissance de la liste des objets à éviter de maintenir sur votre propriété, sous peine de l'application par l'inspecteur municipal des dispositions pénales prévues à la réglementation. On fait référence ici aux déchets de quelque provenance : feuilles, branches, débris de bois, bouteilles et autres matières qui auraient été transportées par les vents d'hiver et qui refont surface avec la fonte des neiges.

On inclut également l'amoncellement de tas de terre et de pierres ou autres matériaux de construction, des ferrailles, des pièces ou véhicules automobiles hors d'état de fonctionner, de même que les sofas meublant les galeries.

Pour informations :
450-836-7007 poste 2573 | claudine.fraser@mrcautray.com



On change l'heure et les piles



Message du Service de Sécurité Incendie de la MRC de D'Autray

Le 8 mars dernier a eu lieu le changement d'heure. Le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray vous invite à vérifier votre avertisseur de fumée ainsi qu'à faire le changement de pile.

Il est important d'utiliser une pile de bonne qualité et de **ne JAMAIS utiliser de pile rechargeable** pour alimenter votre avertisseur de fumée. Rappelez-vous qu'il est obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage, y compris le sous-sol. N'oubliez pas, ce dispositif peut vous sauver la vie!

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton TEST afin que le signal sonore se déclenche. N'oubliez pas de vérifier également la date sur votre avertisseur de fumée, car il est recommandé de le **changer s'il a plus de dix ans**.

Pour de plus amples informations:
André Roberge, assistant-directeur
Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray
450 836-7007, poste 2555

Planifiez vos ventes de garage

Vous envisagez peut-être déjà la tenue d'une vente de garage? Alors vous devez savoir qu'il existe une réglementation qui encadre ces événements et qui vous permettra d'effectuer une vente de garage gratuitement et sans certificat d'autorisation lors des fins de semaine suivantes :

- La fin de semaine de la Journée nationale des Patriotes en mai (les 16, 17 et 18 mai 2015)
- La fin de semaine de la fête du Travail en septembre (les 5, 6 et 7 septembre 2015)

En dehors de ces dates, vous devrez vous procurer un permis au coût de quinze dollars (15 \$) en vous présentant au service d'urbanisme, situé dans les locaux du centre sportif, au 153, rue Saint-Gabriel.

Pour informations : 450-836-7007 poste 2573
claudine.fraser@mrcautray.com

Réviser le plan des mesures d'urgence

La Ville de Saint-Gabriel entreprendra avec l'aide du service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray la révision de son plan des mesures d'urgence.

Sous la responsabilité du directeur du service sécurité incendie et coordonnateur Daniel Brazeau, quelques employés de la Ville ont déjà reçu un début de formation. Un comité des mesures d'urgence sera mis en place et aura le mandat de planifier et d'organiser toutes les activités relatives aux mesures d'urgence.

Nous vous tiendrons informés de l'élaboration de notre plan de sécurité civile par le biais de notre bulletin municipal.

Un petit nouveau à l'hôtel de ville



Le 27 janvier dernier, la Ville de Saint-Gabriel accueillait son nouveau directeur des communications et du développement culturel en la personne de Patrice Jetté.

Le nouveau venu sera entre autres en charge de la coordination du projet de La Roulotte de Paul Buissonneau, en plus de gérer les différents outils de communication de la ville, comme le site Web, la page Facebook, le Rassembleur, le Rassembleur Express et les conférences de presse. Il devra aussi procéder à l'élaboration d'un plan de communication et d'un plan de développement culturel.

Originaire de Ste-Marie-Salomé et résidant de Saint-Félix-de-Valois, Patrice Jetté compte une vingtaine d'années d'expérience dans les domaines des communications et des arts et spectacles. Diplômé de l'Université de Sherbrooke, Patrice Jetté a dirigé sa propre boîte de communication pendant 15 ans. Il a auparavant notamment occupé le poste d'adjoint aux relations médias de l'Agence spatiale canadienne et a été gérant de la formation La Volée d'Castors.

Bienvenue et bonne chance dans ce nouveau défi !!!

www.ville.st-gabriel.qc.ca

45, rue Beausoleil, Ville de Saint-Gabriel (Québec) J0K 2N0
Tél. : 450 835-2212 | Téléc. : 450 835-9852 | mairie@ville.stgabriel.qc.ca